

Kazaa, bête noire des maisons de disque - 1/1

Les logiciels Peer to Peer sont bien connus dans les cours de récréation mais aussi dans le tout Hollywood.

Morpheus, Gnutella, Kazaa... Ces noms étranges, bien connus dans les cours de récréation, sont la bête noire des professionnels du cinéma et de la musique. Aujourd'hui, se tient à Cannes le MIDEMNET, avant goût du MIDEM consacré aux nouvelles technologies. Il sera beaucoup question de piratage de musique sur Internet.

Kazaa est le logiciel d'échange de musique le plus en vogue. Ce programme de peer to peer a été créé par des étudiants suédois et danois. Un petit bijou informatique. Au départ, les auteurs de Kazaa avaient des visées commerciales. Ils avaient prévu de gagner de l'argent grâce à la publicité. En échange, ils étaient prêts à payer des droits d'auteurs aux majors du disque et du cinéma. Ils sont allés à Hollywood pour négocier. Mais là, les barons de Californie ont surtout réalisé le danger potentiel que constituait Kazaa. Ils ont préféré passer à l'offensive judiciaire. Face aux plaintes qui commençaient à pleuvoir, plutôt que d'entrer dans un bras de fer qui les aurait sans doute menés sur la même voie de garage que Napster, les créateurs de Kazaa ont préféré vendre leur système.

C'est une société australienne, Sharman Networks, qui a racheté Kazaa. Avec moins d'états d'âmes et plus d'avocats, Sharman fait face à Hollywood. Kazaa n'est pas illégal mais c'est l'utilisation qui en est faite qui pose problème.

Contrairement à Napster, Kazaa ne dispose pas de répertoire central. Cela le rend particulièrement invulnérable. Pour certains observateurs, l'échange de musique par Internet est comme le trafic de drogue : on peut lutter contre mais on ne parviendra jamais à l'éradiquer.

La peur des virus ne décourage pas les internautes. L'habitude de trouver n'importe quel morceau de musique en trois clics de souris est en train de s'ancrer. Une habitude qui sera difficile à faire passer tant qu'il y aura des outils disponibles. D'autant que l'industrie n'est pas parvenue à proposer une alternative intéressante.